

Bure: sur tous les fronts

Le 14 août 2016, nous avons abattu le mur abject qui entourait la belle forêt où les pouvoirs publics veulent enfouir les déchets nucléaires.



Nous sommes en février 2017 et le mur gît toujours au sol, tel un symbole de notre révolte*.

Désormais, les combattants arrivent à Bure de partout, de près et de loin. Outre les meusiens et les haut marnais, il y a des gens de toute la France mais aussi d'ailleurs... bref des êtres humains qui se moquent des frontières et qui sont là pour lutter contre la pire horreur jamais imaginée par le capitalisme: enfouir les déchets hautement radioactifs à 400 m sous terre !

La pire horreur car le poison qu'on va mettre là, personne ne sait ni quand, ni comment, par quels chemins, par quels interstices il va revenir dans la gueule de la planète, personne ne sait quelle sera l'immensité des dégâts qu'il va produire ce poison, sur les végétaux , sur les animaux sur les êtres humains et où ça ? Où se cacher ? va-t-il ressortir à l'est, à l'Ouest, en Champagne , en région parisienne, à Nancy , partout ?

La seule chose qu'on sait, c'est qu'il reviendra, peut être même demain, et que cette fois ci, on n'aura plus aucune chance de contrôler quoi que ce soit. Alors on lutte. Et on luttera jusqu'au bout du bout. Car s'il n'y a pas de bonne solution avec le nucléaire, la pire c'est bel et bien l'enfouissement et l'abandon de l'espoir.

Et ce qui est beau c'est que les gens s'installent, dans la forêt mais aussi tout autour, à la maison de la résistance, à la gare de la résistance, dans du dur ou dans du précaire, dans des logements loués ou achetés, certains disent qu'ils viennent pour 6 mois, d'autres pour un an, d'autres pour 8 jours, d'autres pour toujours, on s'en fout on est tous là, de plus en plus nombreux (ses) et on va gagner. On va gagner parce qu'on a l'enthousiasme et la rage alors que les salopard.e.s d'en face n'ont que leur pouvoir et leur pognon. (et ils en ont de moins en moins du pognon vu que EDF et Areva sont au bord de la faillite).

Et on lutte ici sur tous les fronts chacun suivant sa sensibilité et ses disponibilités: sur

le terrain, au contact, contre les vigiles de l'Andra ou les flics, mais aussi sur le plan juridique et au niveau de l'information et des manifestations.

Au tribunal on ne perd plus aussi facilement qu'avant: après sa défaite devant le TGI de Bar-le-Duc le 1er août dernier, jour où l'infâme mur qui devait entourer la forêt avait été déclaré illégal, l'ANDRA vient d'essuyer sa seconde déconvenue devant la justice bourgeoise. Incroyable pour les vieux militants locaux qui n'avaient jamais vu ça.

En effet, le bois que nous occupons a été volé aux habitants par un échange frauduleux validé en catimini lors d'un conseil municipal organisé à 6h du matin à l'été 2015.

A Bure on se croirait un peu dans un film de Coppola... L'Andra fait des propositions que l'on ne peut pas refuser. Il se trouve notamment que le maire et quelques conseillers sont tenus en laisse par l'Andra à cause de divers liens d'intérêt. De plus, les règles élémentaires de la démocratie municipale n'ont absolument pas été respectées.

Un recours a donc été déposé contre la mairie où se situe ce bois.

Le 31 janvier à Nancy, le rapporteur public du Tribunal Administratif a dénoncé les conditions d'échange du bois, et plus précisément le vote à bulletin secret du conseil municipal. Il a préconisé l'organisation d'un nouvel échange dans un délai de 4 mois. Ce qui changerait tout et permettrait aux habitants de se mobiliser pour faire pression sur le conseil municipal félon.

Ceci retarderait et contrarierait grandement le projet de l'Andra

Nous avons bon espoir car dans la très grande majorité des cas, le tribunal administratif suit les préconisations du rapporteur, (même si on a vu récemment le contraire à Notre-Dame-des-Landes).

Le rendu du jugement sera délivré le 28 février.

D'autres procès sont également en cours qui compliquent véritablement la tâche des nucléocrates.

Pendant ce temps, alors que l'ANDRA aurait tout intérêt à faire profil bas, après avoir essuyé de multiples revers au cours des derniers mois, que ce soit sur le terrain, dans la presse ou en justice, elle continue sa course en avant et enchaîne les erreurs grossières.

Aveuglée par de nombreuses années d'impunité, elle tente à nouveau de forcer brutalement le passage sur le terrain et se voit repoussée à chaque fois par les opposants.

Ses sbires les plus aguerris sont pourtant envoyés pour tenter de nous soumettre mais ils échouent et finissent par perdre leur sang froid, comme en témoigne cette vidéo

dans laquelle un des ingénieurs les plus zélés de l'Andra se laisse aller à verser de l'essence sur les résistants. Les journaux locaux sont forcés de dénoncer cette nouvelle « maladresse » des nervis de l'Etat.

Etat qui poursuit sa stratégie d'intimidation des habitant-es, alors que la parole de ces derniers se libère, Etat qui tente via la préfecture de criminaliser une lutte contre CIGÉO qui gagne chaque jour davantage en audience et en soutien.

Ainsi venons nous de vivre le procès de deux amis mis en cause pour refus de prélèvement ADN, alors que leurs plaintes contre les violences des vigiles n'avaient pas été retenues (jugement rendu en juillet).

Ainsi et surtout, un jugement d'expulsion risque d'être rendu par le Tribunal (ou « a été rendu » si l'article paraît après le 8) contre les occupants ce 8 février.

Nous attendons donc les CRS sous peu.

Sur les barricades du Bois Lejuc, nous sommes toutes et tous déterminé-es à ne pas céder un pouce de terrain face à leurs méthodes mafieuses et face à ce projet CIGÉO, dangereux et mégalomane !

C'est pourquoi nous appelons à nouveau à la rescouasse toutes celles et ceux qui refusent ce projet meurtrier. **Et notamment le 18 février prochain point d'orgue de nos actions.**

Si nous sommes expulsés, ce sera une manif de réoccupation et si nous sommes toujours dans la forêt, ce sera une manif de consolidation et qui montrera aux pouvoirs publics qu'ils ne passeront pas !

Tous les renseignements, appel à manif, articles et nombreuses vidéos ici :
www.vmc.camp

*: <https://vimeo.com/194173016>

Claude Kaiser, le 17 février 2017